



## Mairie d'Erquy

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du **22 décembre 2020****Date de la convocation : 17 décembre 2020****Date d'affichage :**

Le vingt-deux décembre deux mil vingt à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane LECOMTE, Maire.

Présents : Mesdames Christine Ghazali, Aline Vandewalle, Hélène Ruin, Sabine Garnet, Valérie Bérenger, Messieurs Stéphane Lecomte, Philippe Henry, Dominique Brachet, Ali Barreddine, Guillaume Druon, Patrick Duhin, Éric Duchemin, Sylvain Collin, Julien Erard.

Absent excusé : Madame Céline Girard.

Pouvoirs : Madame Céline Girard à Madame Valérie Bérenger.

Secrétaire de séance : Monsieur Éric Duchemin.

**La séance est ouverte**

Le compte-rendu de la réunion du 21 septembre 2020 a été approuvé.

**N°1/22-12/2020****Bon d'achats 2021 et repas des Aînés****Bons d'achats :**

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, **décident de reconduire** l'attribution de bons d'achats pour les Aînés de la commune. En seront bénéficiaires, les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans au 1er janvier de l'année 2021. Le montant de ces bons d'achats sera de 38 euros et ils seront à utiliser dans le magasin Intermarché de Fitz-James jusqu'au 28 février 2021.

**Repas des Aînés :**

Les membres du Conseil Municipal, par 10 voix **pour** (Valérie Bérenger, Céline Girard, Aline Vandewalle, Ali Barreddine, Philippe Henry, Hélène Ruin, Sylvain Collin, Christine Ghazali, Guillaume Druon, Stéphane Lecomte), 4 voix **contre** (Julien Erard, Patrick Duhin, Sabine Garnet, Éric Duchemin) et 1 **abstention** (Dominique Brachet) :

**décident de reconduire** pour l'année 2021 le repas des Aînés de la commune âgés de 65 ans et plus au 1er janvier 2021. Ce dernier, financé par la commune et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, est prévu dans la salle des fêtes de Catenoy, **soit le samedi 13 mars 2021 ou le samedi 10 avril 2021 si les conditions sanitaires le permettent.**

Le montant du repas est de 33 euros. Pour les personnes de la commune n'ayant pas atteint l'âge de 65 ans et les personnes extérieures désirant participer à cette manifestation, il en coûtera 38 euros.

Les 5 conseillers municipaux n'ayant pas voté « pour », souhaitent que le format proposé soit revu pour l'année 2022 et demandent qu'une commission d'élus formule d'autres propositions.

### N°2/22-12/2020 Désignation d'un correspondant défense

Les membres du Conseil Municipal doivent délibérer sur la désignation d'un correspondant « défense ». Celui-ci doit être désigné parmi les membres du Conseil Municipal,

Monsieur Le Maire propose Monsieur Patrick Duhin comme correspondant défense.

Les membres du Conseil Municipal, ont approuvé à l'unanimité.

### N°3/22-12/2020 Enquête Publique FEREC Environnement

Dans le cadre du développement de ses activités, **FEREC ENVIRONNEMENT** a fait l'acquisition de terrains limitrophes (ancienne entreprise de travaux publics) afin d'agrandir la surface d'exploitation et d'augmenter ses capacités de stockage.

Suite à la réalisation de ce projet d'extension, le site relèvera du régime de l'Autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour les rubriques suivantes :

- 2718 : dépôt de déchets dangereux (batteries usagées uniquement),
- 2791 : traitement de déchets non dangereux (presse cisaille pour les métaux).

Après l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, émettent un avis **favorable** sur le projet FEREC Environnement.

### N°4/22-12/2020 Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Vu l'arrêté préfectoral du 07 mai 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes du Clermontois;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts;

Vu la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui s'est tenue le 30 janvier 2020;

Vu le rapport établi par la CLECT et transmis aux communes le 13 octobre 2020;

Contexte :

La Communauté de communes dispose de la compétence portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie numérique sur le territoire du Clermontois.

Dans le cadre de cette prise de compétence, la communauté de communes récupère le Fab-Lab. La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 30 janvier 2020 afin d'évaluer le montant des charges transférées. La commission a élaboré un rapport qui a été transmis aux communes pour adoption.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L.5211-5 du code général des collectivités territoriales (2/3 des communes représentant 50 % de la population ou l'inverse), prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur l'adoption du rapport de la CLECT annexé à la présente délibération, présenté par Monsieur Le Maire.

Les membres du Conseil Municipal, par 7 voix **pour** (Christine Ghazali, Sylvain Collin, Stéphane Lecomte, Ali Barreddine, Valérie Bérenger, Céline Girard, Philippe Henry), 1 voix **contre** (Julien Erard) et 7 **abstentions** (Hélène Ruin, Sabine Garnet, Guillaume Druon, Aline Vandewalle, Eric Duchemin, Patrick Duhin, Dominique Brachet)

**adopte** le rapport d'évaluation des charges transférées élaboré par la CLECT réunie le 30 janvier 2020 suite au transfert du volet médiation numérique (Fab-Lab) dans le cadre de la prise de compétence élaboration et mise en œuvre d'une stratégie numérique sur le territoire du Clermontois.

**N°5/22-12/2020      Convention déneigement/salage avec la commune de Lamécourt**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, donnent **leur accord** pour renouveler la convention entre la commune d'Erquery et celle de Lamécourt concernant l'intervention des services techniques d'Erquery pour assurer le service hivernage de la commune de Lamécourt. Une indemnité forfaitaire de 80€ par passage sera demandée à la commune de Lamécourt et celle-ci devra fournir le sel.

Ils chargent Monsieur le Maire de signer la convention.

**N°6/22-12/2020      Facture SICAE**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de refacturer à l'Association « La Remise » la facture de la SICAE d'un montant de 409.90€ suite au festival qui a eu lieu sur la Commune d'Erquery au mois d'Août dernier. Cette facture a été adressée à tort à la commune d'Erquery.

**N°7/22-12/2020      Avis projet homologation piste avion de Mr Le Bon De Lapointe Jean**

Par un courrier adressé en Mairie, Mr Jean Le Bon De Lapointe, souhaitant apporter un nouvel élan au développement de son activité équestre, demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre en compte sa demande d'homologation du terrain situé derrière les écuries en piste d'atterrissage privée pour avion de tourisme (piste qui actuellement peut recevoir des ULM). Il précise qu'en tant que piste privée, le trafic serait peu important et serait soumis à son autorisation avec l'élaboration d'un registre.

Après lecture du courrier par Monsieur Le Maire, les membres du Conseil Municipal, par 10 voix **favorable** (Stéphane Lecomte, Philippe Henry, Christine Ghazali, Julien Erard, Ali Barreddine, Aline Vandewalle, Eric Duchemin, Guillaume Druon, Sabine Garnet, Dominique Brachet), 1 voix **défavorable** (Sylvain Collin) et 4 **sans avis** (Céline Girard, Valérie Bérenger, Hélène Ruin, Patrick Duhin) :

**Emettent un avis favorable** sur le renforcement de son activité équestre sous réserve de ne pas créer de nuisances sonores supplémentaires et d'éviter les survols à répétition du territoire communal.

**Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :**

- 1) Qu'il a signé un arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police administratives spéciales au Président de la Communauté de communes du Clermontois.
- 2) Qu'il a signé un arrêté concernant la stagiairisation de Madame Claudine Mousse. A compter du 01 janvier 2021, Madame Claudine Mousse est recrutée en qualité d'adjoint administratif territorial STAGIAIRE pour une durée d'un an.
- 3) Qu'il a signé un arrêté d'attribution de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire). A partir du 01 janvier 2021, Madame Claudine Mousse bénéficiera d'une bonification indiciaire de 15 points d'indice majorés et Mr Jonathan Derisbourg bénéficiera d'une bonification indiciaire de 10 points d'indice majorés.
- 4) Que le 7 janvier 2021, Madame Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental, sera en visite dans la commune. Il informe que les membres du Conseil Municipal sont invités à cette rencontre.
- 5) Que certains ont pu s'étonner d'entendre la cloche de l'église sonner le 15 décembre dernier. Il s'agissait d'essais réalisés par l'entreprise Bodet qui a en charge l'entretien de la cloche.
- 6) Qu'il a relancé pour la énième fois la SICAE concernant la suite des travaux de renouvellement du réseau Basse Tension des rues de la République et Jean Jaurès. La SICAE attend l'intervention sur les réseaux Très Basse Tension (téléphone et fibre) pour enlever les poteaux et finir les enrobés.
- 7) Que le tracteur qui assure le service hivernal a été réparé et est opérationnel pour la campagne. Il remercie Messieurs Philippe Henry, Nathan Lecomte et Sylvain Vanicotte pour les réparations ainsi que Monsieur Jean De Lapointe pour le stockage du matériel communal.

### Questions diverses

- Monsieur Guillaume Druon demande si l'entreprise France Enchères aurait changé d'activité (stocks de véhicules accidentés dans le parc) ?

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il n'a pas d'informations sur ce sujet pour le moment et qu'il propose de se renseigner auprès de la société France Enchères.

- Madame Hélène Ruin demande où en est la candidature à l'appel à projet « 1 Million d'arbres en Hauts-de-France ».

Monsieur Le Maire explique qu'il faut que la commission de l'environnement se réunisse rapidement pour avancer sur le projet car le dossier est à déposer entre le 15 janvier et le 15 mars 2021.

- Madame Hélène Ruin fait part aux membres du Conseil Municipal du compte rendu de la commission intercommunale « Portage des repas et Petite enfance » dont elle fait partie. Elle informe également sur l'explosion des demandes de Portage de repas liée à la crise sanitaire actuelle.

- Madame Christine Ghazali informe qu'il y a eu une erreur de frappe sur le dernier bulletin municipal concernant le numéro de téléphone de l'AITT : il faut lire **03 44 78 46 98** au lieu du 03 44 68 46 98.

Date des prochaines permanences d'élus :

- Samedi 09 janvier 2021 (Ali Barreddine, Dominique Brachet, Sylvain Collin, Céline Girard)
- Samedi 06 février 2021 (Christine Ghazali, Valérie Bérenger, Guillaume Druon, Julien Erard)
- Samedi 06 mars 2021 (Hélène Ruin, Patrick Duhin, Sabine Garnet)
- Samedi 03 avril 2021 (Philippe Henry, Sylvain Collin, Éric Duchemin)

Monsieur Le Maire remercie Claudine, Jonathan et Willy pour les décorations de Noël de la Mairie malgré les difficultés d'approvisionnement liées au confinement. Il remercie également Christine Ghazali, Valérie Bérenger et Aline Vandewalle pour les décorations des sujets de Noël dans la commune.

Pour conclure la séance, Monsieur le Maire a lu une lettre de Monsieur Jean-François Delachapelle-Morel, dans laquelle il remercie chaleureusement les Membres du Conseil Municipal, pour les présents offerts et les attentions qu'ils ont pu lui porter lors de son départ à la retraite.

**La séance est levée à 21h45**